

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Habiletés cliniques 4

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2203.F.13	Degré d'études : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master	
Année académique : 2022-2023	Année d'études : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}	Crédits ECTS : 5
Type : <input checked="" type="checkbox"/> Module obligatoire	<input type="checkbox"/> Module optionnel obligatoire	<input type="checkbox"/> Module optionnel
<input checked="" type="checkbox"/> Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020.		
Catégorie : <input checked="" type="checkbox"/> Module principal Core course	<input type="checkbox"/> Module lié au module principal Related course	<input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire Minor course
Niveau : <input checked="" type="checkbox"/> Module de base	<input type="checkbox"/> Module d'approfondissement	<input type="checkbox"/> Module avancé
Organisation temporelle :	<input checked="" type="checkbox"/> Module sur 1 semestre	<input type="checkbox"/> Semestre d'automne
	<input type="checkbox"/> Module sur 2 semestres	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand	<input type="checkbox"/> Anglais
Temps de cours : 72h	Temps de travail personnel encadré : 45h	Temps de travail personnel individuel : 32h

2. Prérequis

- Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
- Autres : avoir validé 30 crédits ECTS sur les modules théoriques et 10 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Axes de formation (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO.)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sciences humaines | <input type="checkbox"/> Science infirmière | <input type="checkbox"/> Méthodes, démarches et outils |
| <input type="checkbox"/> Sciences de la santé | <input checked="" type="checkbox"/> Habiletés cliniques | <input type="checkbox"/> Recherche |

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'expert | <input type="checkbox"/> Rôle de manager | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'apprenant et de formateur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur | <input type="checkbox"/> Rôle de promoteur de la santé | <input type="checkbox"/> Rôle de professionnel |
| <input type="checkbox"/> Rôle de collaborateur | | |

Compétences principales visées

(Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- A1 : Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.
- A3 : Soutenir et informer les patient-e-s et leur entourage et répondre à leurs besoins de formation dans le cadre du traitement et de la promotion de la santé, et de la prévention, en s'appuyant sur des connaissances scientifiques actuelles et sur les principes éthiques de la profession.
- A4 : Baser ses pratiques sur le plus haut niveau de preuves scientifiques disponible et promouvoir le transfert des résultats de recherche dans la formation et la pratique
- B1 : Etablir des relations professionnelles de confiance avec les patient-e-s et leurs proches en adaptant la communication à la situation et en favorisant une prise de décision partagée.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- De défendre les principes assurant la sécurité du patient relative notamment au contrôle de l'identité, au respect de l'hygiène et de l'asepsie ainsi qu'aux règles de sécurité du processus d'administration de médicament.
- De maîtriser une dextérité dans la réalisation des technologies de soins tout en assurant sa propre sécurité.
- D'adapter la prise en soins et des capacités relationnelles simultanément tout en reconnaissant les besoins du patient.

- De pratiquer une évaluation clinique et une pratique réflexive liée aux habiletés cliniques en se référant à des connaissances scientifiques actualisées.
- D'appliquer des stratégies d'apprentissages autonomes.
- De se positionner dans une démarche réflexive avec une équipe de travail.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Technologies de drainage/évacuation (JP, redon, penrose, lame, lavement, SAD, etc)
 Technologie d'administration médicamenteuse par voie sanguine (CVC, Picline), et autre (Cathéter épidural)
 Technologies transversales (matériel stérile, tenue professionnelle)
 Examens cliniques : statut du système musculo-squelettique, statut du système nerveux central et périphérique, statut mental, statut abdominal, signes et symptômes cardinaux
 Technologies d'entretien de la peau et des muqueuses et de confort : mobilisation et positions spécifiques
 Technologies de protection et de réparation de la peau et des muqueuses : soins de stomies, soins de plaies, pansement de plaies
 Communication/ relation : technique d'entretien, anamnèse clinique.

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, cours en e-learning, laboratoires pratiques, Moodle HES-SO, lectures des cahiers des examens cliniques.
 Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux six champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

La présence au cours est obligatoire (ateliers, pratiques simulées, laboratoires, séminaires, travaux de groupes présentiels).
 Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module en semaine 28 se compose de 2 parties (A et B) :

- A. Un examen écrit individuel – CPAM ; 1 note sur 6 - coefficient 1
- B. Examen pratique : 1 note sur 6 – coefficient 1, composée de :
- b.1. Une évaluation pratique continue et individuelle (10% des points de la note B)
 - b.2. Une station pratique et individuelle (90% des points de la note B)

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués et à condition que les examens A et B soient supérieurs ou égal à 4.
 Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.
 Les situations exceptionnelles sont réservées.

6. Modalités d'examens

Examen	Statut			
	Acquis	Non Acquis	Acquis	Non Acquis
CPAM	Acquis	Non Acquis	Acquis	Non Acquis
Examen pratique : 90 % Contrôle continu : 10 %	Acquis	Acquis	Non Acquis	Non Acquis
Conséquences	Note ECTS	Fx Remédiation CPAM	Fx Remédiation Exa pratique	F Répétition CPAM + exa pratique

Remédiation

La remédiation est possible en cas de note FX au module.

La remédiation consiste en une évaluation pratique et individuelle ou examen CPAM selon la partie échouée en semaine 36.

La remédiation permet à l'étudiant d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant-e, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le-la responsable locale de filière.

L'examen de répétition repose sur un examen pratique individuel ainsi qu'un examen CPAM et se déroule en semaine 36. L'étudiant ne bénéficie plus des points de l'évaluation continue.

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO et d'un atelier de révisions supervisé.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Les situations exceptionnelles sont réservées.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (*juin 2021*), sur demande écrite de l'étudiant et pour un motif valable, un report du délai de répétition d'un module peut être accordé par le responsable de filière. Ce report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

7. Bibliographie principale

- Boundy, J. F. & Stockert, P. A. (2012). *CALCUL DE LA DOSE*. ERPI.
- Bourassa & Fernandes. (2012). *Introduction aux méthodes de soins : Soins infirmiers Théorie et Pratique*. (Vol. 3). ERPI, Éditions du Renouveau Pédagogique.
- Doyon, O. & Longore, S. (2016). *EVALUATION CLINIQUE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE (LIVRE + CAHIER + D'EXERCICES)*. ERPI.
- Jarvis. (2020). *L'EXAMEN CLINIQUE ET L'EVALUATION DE LA SANTE 3E ED*. CHENELIERE.
- Marieb, E. (2019). *ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE HUMAINES 11e édition + MonLab*. ERPI.
- Hôpitaux Universitaires de Genève. (s. d.). Pharmacie à Genève aux HUG. <https://www.pharmacie.hug.ch>
- Hôpitaux Universitaires de Genève. (s. d.-b). Procédures médico-soignantes. <https://www.hug.ch/procedures-medico-soignantes>

8. Responsable du module et enseignants

Responsables : JACOT Christophe, MARTY Anne

Enseignant-e-s : Enseignant-e-s et assistant-e-s de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 30 mai 2023 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers